



CONVENTION
entre
LA VILLE DE ROUEN
et
LA BANQUE ALIMENTAIRE
DE ROUEN ET DE SA REGION

Entre les soussignés :

Monsieur Pierre ALBERTINI, Maire de ROUEN, agissant en cette qualité au nom et dans l'intérêt de ladite Ville, en exécution d'une délibération du Conseil Municipal du 19 octobre 2007,

D'une part,

Et :

Madame Monique DUBOC, Présidente de la Banque Alimentaire de ROUEN et sa Région,
B.P. 135 – 76163 DARNETAL Cédex.

D'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

- Exposé -

La Banque Alimentaire de ROUEN doit équiper un nouveau local situé 165 rue du Général de Gaulle « les Arches du Cailly » au Houlme de matériels en terme de stockage, de manutention, de gestion, de pesage et de chambres froides conformes aux règles de sécurité alimentaire. Le coût global de cette opération est estimé à 510.650 € T.T.C..

Afin de participer au financement de cette opération, le Conseil Municipal de ROUEN, lors de sa séance du 19 octobre 2007, a décidé d'allouer à la Banque Alimentaire de ROUEN et sa Région une subvention de 64.750 €.

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1. – La Ville de ROUEN s'engage à verser à la Banque Alimentaire de ROUEN et sa Région, une subvention maximale de 64.750 €, afin de lui permettre de financer les travaux d'aménagement d'un nouveau local.

Article 2. – Le montant prévisionnel de la subvention a été déterminé en fonction du coût global de l'opération. Dans l'hypothèse où le coût définitif serait inférieur au coût initialement prévu, l'aide financière serait réduite en conséquence.

Article 3. – La subvention allouée par la Ville de ROUEN sera versée, au vu des avis de sommes à payer, selon les modalités suivantes :

- un premier acompte de 30.000 € en 2007, à la signature de la présente convention,
- le solde de la subvention sur production des factures acquittées.

Article 4. – La subvention due par la Ville de ROUEN sera virée au compte bancaire n° XXXXXXXX ouvert au XXXX au nom de l'Association.

Fait à ROUEN, en l'Hôtel de Ville, le

p. la Banque Alimentaire de ROUEN
et sa Région

p. la Ville de ROUEN
par délégation,

Monique DUBOC,
Présidente

Jean-Michel GUYARD,
Adjoint au Maire